



Lettre d'information

destinée au(x) propriétaire(s) des différentes parcelles à reprendre
(signature directe par le propriétaire ou envoi en recommandé avec A.R.)

Demande d'autorisation d'exploiter

(Art. L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-7 du code rural et de la pêche maritime)

Demandeur :	Propriétaire , <i>Usufruitier</i> *
Mme et/ou M. :	Mme et/ou M. :
ou société :	Rue ou lieu-dit : Code postal : Commune :
Rue ou lieu-dit :	<i>Nu propriétaire</i>
Code postal :	Mme et/ou M. :
Commune :	Rue ou lieu-dit : Code postal : Commune :

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R331-4 du code rural et de la pêche maritime, **je vous informe** que je sollicite, auprès de Madame la Préfète de la région Aquitaine, une demande préalable d'autorisation d'exploiter pour les parcelles vous appartenant et référencées à la page suivante.

Ces parcelles étaient précédemment exploitées par :

Pour information, je souhaite attirer votre attention sur les éléments suivants :

- Cette lettre est soumise à votre signature afin que je puisse attester auprès de l'administration que je vous ai informé du dépôt de ma demande préalable d'autorisation d'exploiter.
- Votre signature ne **vous engage pas à me louer ou à me vendre la (les) parcelle(s)**, objets de la demande. Ce n'est pas une lettre d'accord ou de désaccord sur ma demande.
- Dans le cadre de la procédure relative à ma demande d'autorisation d'exploiter, vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration (voir adresse de la direction départementale des territoires ci-dessous).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur

Signature du propriétaire *

« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »

* En cas de propriété partagée entre époux, la lettre doit être signée par les 2 conjoints.
En cas de propriété en indivision, une lettre doit être signée par chacun des indivisaires,
En cas de démembrement de la propriété, une lettre doit être signée par l'usufruitier, chaque nu-propriétaire. Indiquer la qualité du signataire (usufruitier ou nu-propriétaire).
En cas de propriété en société (SCI, GFA, etc) une lettre doit être signée par le ou les gérant(s) qui sont inscrits sur l'extrait Kbis

Commune	Référence cadastrales Section - numéro	Surface (ha a ca)